

CHAPITRE I

DE QUOI PARLE-T-ON ?

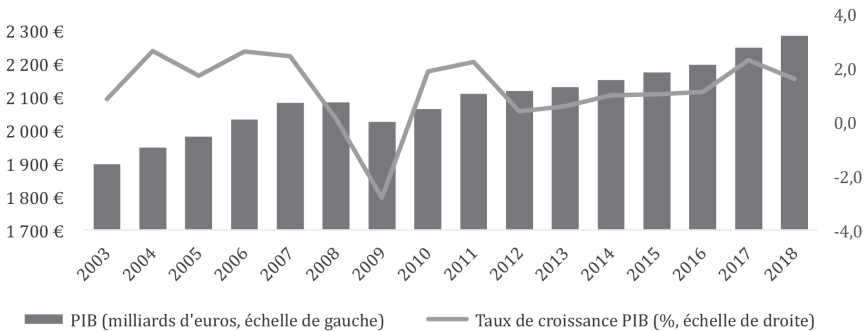
Vous voulez jouer ? Très bien. Mais pour cela il est capital de connaître les règles du jeu. La variété des sujets abordés dans cet ouvrage (croissance économique, finances publiques, politiques économiques, inflation, marchés financiers) nécessite en amont la maîtrise de certains concepts. C'est l'objet même de ce chapitre.

↳ **LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)**

Sans doute l'indicateur le plus important en économie, le Produit Intérieur Brut (PIB dans la suite) mesure la quantité de richesses produites sur un territoire, pendant une période donnée (le trimestre ou plus souvent l'année). Le terme « quantité de richesses » implique qu'il s'agit d'un agrégat monétaire : il correspond peu ou prou à la somme des valeurs ajoutées des entreprises présentes sur un territoire, quelle que soit leur nationalité (autrement dit, la valeur ajoutée créée par le site de Toyota à Valenciennes est prise en compte dans le calcul du PIB, contrairement à celle de l'usine Renault de Curitiba dans le sud du Brésil). À ce titre, il convient de ne pas confondre le PIB avec le Produit National Brut (PNB) qui correspond pour sa part à la somme des valeurs ajoutées des entreprises de même nationalité, quel que soit le territoire sur lequel elles opèrent (la valeur ajoutée créée par l'usine Renault basée à Curitiba est prise en compte dans le calcul du PNB et non celle de Toyota Valenciennes). En tout état de cause, la mesure du PNB n'est plus assurée par la comptabilité nationale depuis 1993 et seul le PIB compte. À titre indicatif, en 2018 il était de 2 284 milliards d'euros.

La variation du PIB d'une période à l'autre permet de mesurer l'évolution des créations de richesses d'un pays. Et surtout d'effectuer des comparaisons internationales. Une variation positive implique une croissance du PIB : à titre d'illustration (voir Figure 1), entre 2017 et 2018 le PIB français est passé de 2 248 milliards d'euros à 2 284 milliards d'euros, soit un taux de croissance du PIB de +1,6 % (l'information relayée par les médias se résume alors par des formules du type « en France, la croissance atteint +1,6 % en 2018 » ou encore « l'économie française croît de +1,6 % en 2018 »). Une variation négative implique un recul de la croissance : lorsque ce recul s'observe deux trimestres consécutivement, on parle de récession (ce fut le cas en France en 2009, après la crise financière de 2008).

Figure 1 - évolution en France du montant du PIB et de son taux de croissance



source : auteur à partir des données INSEE

Comptablement, le PIB peut s'exprimer comme étant la somme de plusieurs variables macroéconomiques. C'est le moment pour le lecteur de se familiariser avec les mathématiques : si cela requiert du courage et de la bonne volonté, il est du devoir de l'économiste de le rassurer et de l'accompagner dans la découverte d'une équation qui, en plus d'être d'une simplicité déconcertante, pourrait sans doute changer sa vie.

Changer sa vie ! Il n'y va pas un peu fort l'économiste là ?

C'était il y a un presque 30 ans, la campagne pour l'élection présidentielle américaine de 1992 était engagée et George Bush apparaissait être le grand favori à sa succession. Victorieux de la guerre du Golfe, en mars 1991 sa cote de popularité atteignait en effet 90 % d'opinions favorables dans les sondages, un niveau rarement atteint pour un président américain au XX^e siècle. Le jeune et quasi inconnu Bill Clinton n'y croyait plus jusqu'à ce fameux jour où son

conseiller James Carvill lui dit : « *It's the economy stupid* ». Dès lors, Clinton décida de ne plus se battre sur le terrain de Bush et axa sa campagne et son projet présidentiel sur ce qui préoccupe et intéresse vraiment les citoyens américains (et plus globalement les citoyens de la plupart des pays développés) : l'économie, comprenez la création de richesses et leur répartition. La suite de l'histoire est connue, Clinton fut finalement élu à deux reprises et les Américains s'enrichirent considérablement en huit ans (hausse du PIB par habitant de +43 % entre 1992 et 2000). Assurément, la vie de Clinton et celle de millions de citoyens américains a changé ce jour où James Carvill indiquait que tout ce qui compte dans le fond, « c'est l'économie, idiot ! »

La formule comptable dont il est question, est une mesure du PIB appelée « approche par la demande ». Elle s'écrit comme suit :

$$\hookrightarrow \text{PIB} = \text{C} + \text{I} + \text{G} + (\text{X}-\text{M})$$

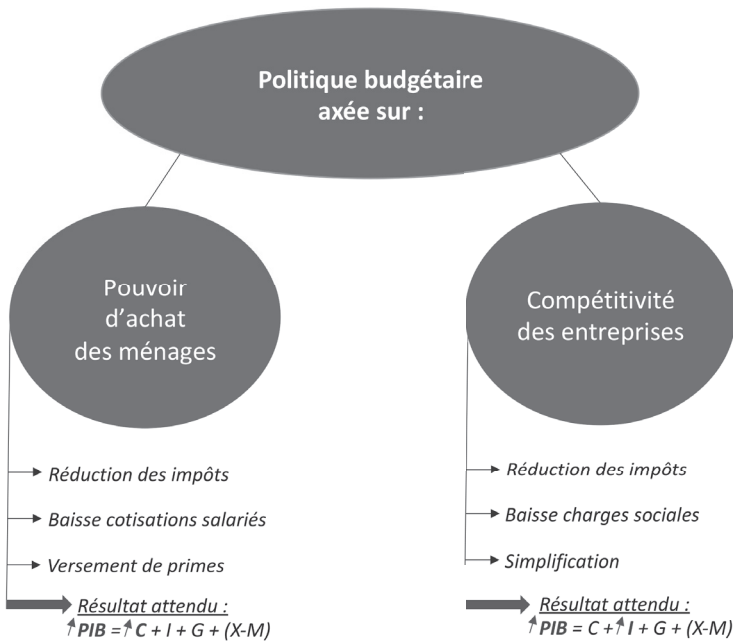
L'approche par la demande met en relief la manière dont la richesse totale produite en une année par une nation, a été utilisée :

- ↪ dans la consommation C (on trouvera aussi le terme « dépenses de consommation ») qui correspond à la somme des biens et services acquis par les ménages résidents, pour la satisfaction de leurs besoins,
- ↪ dans l'investissement I, (on trouvera aussi le terme de « formation brute en capital fixe ») qui correspond aux dépenses effectuées par les entreprises du territoire pour améliorer l'efficacité de leur appareil de production,
- ↪ dans les dépenses gouvernementales G qui correspondent aux sommes injectées par l'ensemble des pouvoirs publics (État, régions, communes, etc.) pour notamment maintenir et/ou développer les infrastructures et assurer le fonctionnement de services publics (éducation, santé),
- ↪ dans les échanges avec le reste du monde (c'est la différence entre les exportations X et les importations M) : si la valeur totale des exportations X vendues au reste du monde, est supérieure à celle des importations M achetées auprès du reste monde, la balance commerciale est excédentaire ; corollaire, si la valeur totale des exportations X vendues au reste du monde, est inférieure à celle des importations M achetées auprès du reste monde, le pays présente un déficit commercial.

↳ LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Menée par un gouvernement, il s'agit d'une politique dont l'objectif est d'atteindre une cible macroéconomique. Cette dernière peut différer d'une année sur l'autre : traditionnellement, deux sujets alimentent le débat économique en France, à savoir le pouvoir d'achat et la compétitivité. L'articulation de la politique budgétaire autour de l'une de ces cibles permet *in fine* de stimuler l'activité économique et donc la croissance du PIB : schématiquement, une hausse de pouvoir d'achat stimule la consommation et donc la croissance ; les gains de compétitivité offrent aux entreprises de nouveaux débouchés, ce qui stimule l'investissement et la croissance (voir Figure 2).

Figure 2 - fonctionnement simplifié de la politique budgétaire

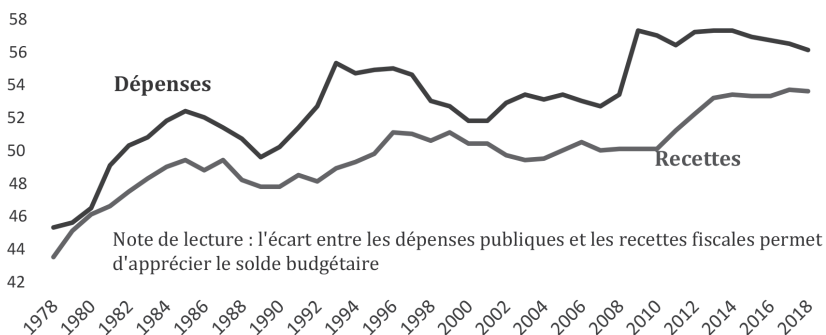


Source : auteur

Pour mener à bien sa politique budgétaire, le gouvernement dispose d'un instrument : le budget. Chaque année, il fait voter par le Parlement une loi de finances qui présente les grandes orientations économiques retenues et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre la cible identifiée. Cette loi détaille ainsi la nature, le montant et l'affectation des ressources (recettes fiscales) et des charges (dépenses publiques) de l'État ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en

résulte. Trois cas de figure sont dès lors possibles (voir Figure 3) : le budget de l'État est équilibré (les dépenses publiques sont entièrement financées par les recettes fiscales) ; le budget est excédentaire (les dépenses publiques sont inférieures aux recettes fiscales) ; le budget est déficitaire (les dépenses publiques excèdent les recettes fiscales). En 2018, les recettes fiscales étaient de 1 259,1 milliards d'euros (soit 53,5 % du PIB) et les dépenses publiques de 1 318,8 milliards d'euros (soit 56,0 % du PIB).

Figure 3 - évolution des dépenses publiques et des rentrées fiscales en % de PIB



Source : auteur à partir des données INSEE

Deux types de politiques budgétaires peuvent être distingués. Les politiques de relance par la demande (dites d'inspiration Keynésienne, du nom de l'économiste John Maynard Keynes [1883-1946]) sont souvent associées à celles qui permettent une hausse du pouvoir d'achat des ménages. Les politiques d'offre (sous-tendues par les théories de l'économiste Jean-Baptiste Say [1767-1832]) permettent d'améliorer la compétitivité des entreprises.

↳ SOLDE ET DETTE PUBLICS

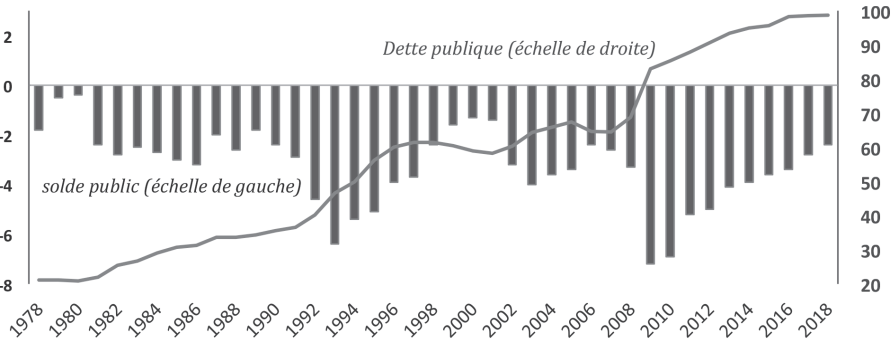
Depuis 1975, La France présente chaque année un budget déficitaire. Autrement dit, cela fait 45 ans que la politique budgétaire menée par les différents gouvernements successifs (gauche et droite) se caractérise par un montant de dépenses gouvernementales supérieur à celui des recettes fiscales. Le déficit public, puisque c'est bien de cela dont il s'agit, peut s'exprimer en valeur monétaire ainsi qu'en pourcentage de PIB : cette dernière mesure permet d'effectuer des comparaisons internationales. En 2018, le déficit français s'établissait à -59,6 milliards d'euros, soit -2,5 % du PIB.

La dette publique correspond pour sa part à l'ensemble des engagements financiers d'un État vis-à-vis de ses créanciers. Elle résulte de l'accumulation de déficits.

Sans doute le bon moment pour le lecteur de s'attarder sur la distinction entre la notion de flux et celle de stock. Le solde budgétaire constitue en effet un flux, ce qui signifie que chaque année, les comptes sont clôturés et remis à zéro pour l'année suivante. Seulement, le flux de l'année précédente (le déficit en l'occurrence) vient alimenter un stock de dettes existant. Une bonne image est celle de la baignoire. Lorsque le robinet est ouvert, l'eau qui en coule constitue le flux tandis que le volume d'eau présent dans la baignoire s'apparente au stock : quand le robinet est refermé, l'eau contenue dans la baignoire (le stock) demeure et son origine provient bel et bien du flux d'eau issu du robinet lorsque celui-ci était ouvert... et sa réouverture provoquera inéluctablement une hausse du stock d'eau (voir Figure 4).

Comme pour le solde budgétaire, la dette publique peut s'exprimer en valeur monétaire et en pourcentage de PIB. En 2018, elle atteignait 2 315,3 milliards d'euros, soit 98,4 % du PIB (c'est-à-dire quasiment l'équivalent d'une année de richesse produite sur le territoire).

Figure 4 – évolution du solde public français et de l'endettement en % du PIB



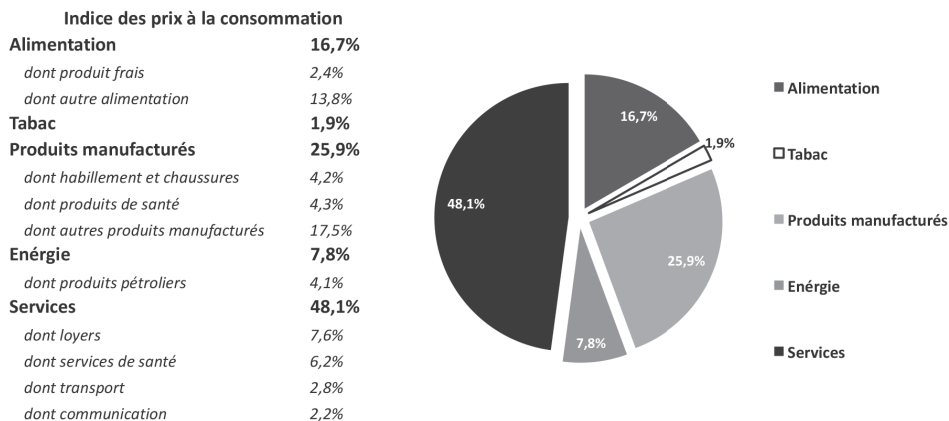
Source : auteur à partir des données INSEE

↳ INFLATION, DÉSFATION ET DÉFLATION

Cette sous-partie a trait à l'évolution des prix dans une économie. Trois termes en particulier doivent retenir l'attention du lecteur. D'abord l'inflation : augmentation générale et durable du niveau des prix. Puis la désinflation : baisse de la hausse des prix (autrement dit, une inflation moindre). Enfin la déflation : baisse générale et durable des prix (le contraire de l'inflation en définitive).

Mais de quels prix parle-t-on et comment mesurer concrètement l'évolution desdits prix ? Techniquement, le suivi de l'évolution de tous les prix dans une économie est difficile à réaliser (voire impossible). Aussi, afin de simplifier la réalité, mais sans pour autant s'en éloigner, l'institut national des statistiques (INSEE en France, DESTATIS en Allemagne, ISTAT en Italie ou encore Eurostat pour l'Union européenne et la zone euro) a créé un panier fixe de biens et de services, représentatif des dépenses de consommation des ménages (en termes journalistiques, c'est le fameux panier de la ménagère). Une multitude de produits élémentaires sont compris dans ce panier et des pondérations y sont appliquées en fonction du poids qu'ils représentent dans les dépenses des ménages (voir figure 5). Il suffit ensuite de donner une valeur à ce panier à une date de référence puis de suivre l'évolution de la valeur de ce panier dans le temps : cette méthode s'apparente à la création d'un indice, en l'occurrence l'indice des prix à la consommation (IPC).

Figure 5 - composition du panier de produits permettant le suivi de l'évolution de l'indice des prix à la consommation et pondération appliquée à chaque produit

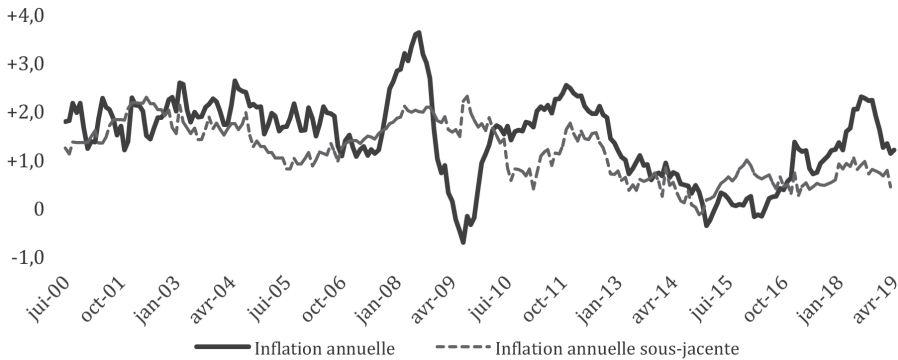


source : auteur à partir des données INSEE

La question initiale était « de quels prix parle-t-on et comment mesurer concrètement l'évolution desdits prix ? ». À ce stade, le lecteur sait de quels prix il en retourne (le panier décrit ci-dessus). S'agissant de la mesure concrète de l'évolution des prix, il suffit d'observer la variation de l'IPC entre deux périodes : si l'IPC a augmenté on parle d'inflation ; corollaire, si l'IPC a diminué on parle de déflation. Un exemple concret : si la valeur de l'IPC est de 103,67 en octobre 2018 et était de 101,43 en octobre 2017, le taux de variation de l'IPC sur un an équivaut à +2,2 % (c'est le taux d'inflation en octobre 2018).

Depuis 2000, la France a connu trois épisodes de déflation, c'est-à-dire de baisse du niveau des prix (mai-octobre 2009 ; janvier-mars 2015 ; février-avril 2016). Quel point commun peut-on trouver entre ces trois épisodes ? Chacun se caractérise par une forte variation à la baisse de la composante « énergie » de l'IPC du fait principalement de la baisse sur un an des cours du pétrole (-40,4 % pour le premier épisode, -48,9 % pour le deuxième et -36,0 % pour troisième). Pour neutraliser ces effets exogènes et par définition volatiles, il peut être intéressant d'observer l'inflation dite sous-jacente (hors énergie et alimentation). Or, depuis 2000 le taux d'inflation sous-jacent français (entendez l'évolution des prix hors énergie et alimentation), mesuré en rythme annuel, a toujours été positif (voir Figure 6).

Figure 6 - évolution du taux d'inflation annuel en %



source : auteur à partir des données INSEE